"SUR LA PENTE"

PAR

M. ANDRÉ TARDIEU

Nous publions aujourd'hui les conclusions de l'avant-propos du nouveau livre de M. André Tardieu : « Sur la pente » :

« Ni concentration...

Il y a lieu de renoncer d'abord à la formule équivoque, qui a si longtemps encombré nos débats, et qu'on nomme la concentration. Cette formule consiste, après avoir coupé en deux le centre et la droite, à en rejeter une moitié dans l'opposition pour asservir aux radicaux-socialistes l'autre moitié.

...ni Union nationale »

...Si j'écarte la concentration, j'exclus non moins fermement, pour les nécessités de demain, cette concentration élargie, qu'on appelle l'union nationale. A l'inverse de la première, la seconde a joué plusieurs fois. Elle a même, pour des buts limités dans l'espace et dans le temps, rendu des services temporaires. Mais, d'abord, il lui manque la vertu de la durée. Et toujours, quand elle résolvait quelques problèmes immédiats, elle reportait, du même coup, et compliquait tous les autres. Nul ne peut dire, au surplus, ce qui fût advenu si l'on se fût passé d'elle, ni affirmer qu'elle fût indispensable. Dans la période où nous sommes, elle n'est qu'impuissance et duperie.

J'ai fait partie, depuis vingt ans, de tous les gouvernements d'union nationale.

...La matière m'est donc familière. Les actes de ma vie politique s'y sont, plusieurs fois, attachés et, pour en juger, je ne manque pas d'éléments. C'est par conséquent en pleine connaissance de cause que je déclare que, tout considéré et pesé, ce que j'ai fait hier, je ne le referais pas demain et que, ni comme chef, ni comme membre, je n'accepterais de participer de nouveau à un gouvernement de cette sorte.

Je n'accepterais pas, parce que j'ai, de trop près et trop souvent, subi les résultats décevants de ces combinaisons. J'ai vu démolir, en 1919, l'œuvre de M. Clemenceau, avant que la paix fût signée, par les hommes que sa générosité avait associés à la victoire. J'ai vu détruire, en novembre 1928, l'œuvre de M. Poincaré par le parti qu'il avait recueilli en pleine faillite, trente mois plus tôt, et fait élire en avril de la même année. J'ai vu, en 1934, l'effort de M. Doumergue, brisé net par ceux qu'il avait, au sens physique, et non pas seulement politique, du terme, sauvés, huit mois avant. Tant de précarité par tant de trahison ont fixé ma conviction.

Je n'accepterais pas pour une autre raison encore, qui s'ajoute à la première et qui est que cette prétendue union a toujours été utilisée contre les idées que je défends. Lorsqu'elle intervient, c'est invariablement quand, par leurs faillites, les gauches sont perdues. Lorsqu'elle fonctionne, c'est au bénéfice exclusif des gauches, qui jamais ne la pratiquent franchement. Lorsqu'elle se rompt, c'est aux dépens des partis modérés, à qui les gauches reprochent, devant les électeurs, les mesures impopulaires que comportent par nature les ministères de ce genre.

Ce fut le cas au lendemain de la guerre. Le pacte du bloc national de 1919, écrit de la main de M. Herriot et signé par lui au nom de son parti, fut déchiré par eux dès 1923: usée et compromise par les sacrifices qu'elle y avait consentis, la majorité modérée, aux élections de 1924, fut taillée en pièces. Ce fut le cas au lendemain du redressement financier de 1926-1928: dès que M. Poincaré eut rempli les caisses, le cartel se reforma contre lui et contre ses successeurs et, aux élections de 1932, les gauches unies triomphèrent une fois de plus. Et qui donc, au train dont vont les choses, sous le couvert de la trêve soi-disant renouvelée, oserait prétendre qu'il en sera autrement, lors des élections de 1936?

J'écrivais en février 1934: « Après d'abondantes expériences gouvernementales, on n'a pas le désir de les recommencer, si ce devait être dans les conditions qu'on a précédemment connues ». Au lendemain d'une expérience de plus, ma pensée se précise et se complète dans les conclusions qu'on vient de lire. Assez de ces formules de tromperie, par quoi sont refusées à l'Etat toute stabilité et toute autorité; par quoi sont interdits à la France l'espoir et la capacité de reconquérir, dans un cadre politique rénové, un idéal et une économie. Concentration et union nationale signifient la continuation d'une France sans tête, gouvernée par les pieds, soumise par la tyrannie de quelques harangueurs, qu'affole la crainte de n'être pas réélus, à la dictature impersonnelle et irresponsable des convoitises inférieures. J'avais, il y a dix-huit mois, posé le principe. J'en tire ici la conséquence, afin que, dans les luttes de demain, pour moi-même comme pour les autres, ma position soit claire. J'aurai, comme bien on pense, l'occasion d'y revenir: ceci pour les bons esprits, qui me reprocheront de n'en point assez dire.

Et, déjà, j'entend monter l'assaut des objections. Qu'est-ce que cette façon de ne pas vivre avec son temps? Si mal que l'on juge l'état présent de l'institution parlementaire, n'est-elle pas maîtresse? N'est-il pas maladroit de la prendre à rebrousse-poil? Je connais ce concert. Depuis vingt ans que je suis au Parlement, je l'entends. Résultat? Entré dans les Chambres, non pas, comme tant d'autres, au sortir de l'école, mais à un âge où j'avais des idées et des projets, j'ai trop souvent sacrifié les unes et les autres à ces insidieux conseils de prudence et de transaction. Trop souvent, par ce sacrifice, j'ai substitué la demi-mesure à l'acte plein. J'en ai assez et c'est fini.

On me dira d'autres choses encore. Et d'abord que j'ai tort, dans un pays qui n'aime que la durée, de prêcher le changement.

« Des Gouvernements étroitement et durement homogènes »

...On ajoutera que, pour cette réaction, au sens, non point politique, mais étymologique et propre du terme, il n'y a ni dans les Chambres, ni au dehors, de majorité actuelle. Bien entendu: car, sous la République, comme sous les régimes précédents, les majorités sont, par définition, les conservatrices des abus dont les régimes meurent. Mais, pour la même raison, toutes les réformes heureuses furent œuvres de minorités; toutes nos libertés furent œuvres de minorités; dans la décadence politique des majorités, les minorités seules peuvent posséder une mystique. Et, pour la même raison, devant tant de crises menaçantes, je veux, au lieu de cabinets d'illusoire conciliation, des gouvernements étroitement et durement homogènes, aptes aux batailles, où les idées se trempent.

Deux officiers de hussards sont tués dans un accident d'auto

Toulouse, 1er juin. — Sur la route de Toulouse à Albi, une automobile dans laquelle avaient pris place deux officiers du 2e hussards: le lieutenant de Berchier et le sous-lieutenant Pierre Bonnet, s'est écrasée, par suite d'un dérapage, sur un platane. Le sous-lieutenant Bonnet a été tué sur le coup. Le lieutenant de Berchier, très grièvement blessé, a été transporté dans une clinique de Toulouse, où il a succombé peu après.

La traversée aérienne de l'Atlantique-Nord

Verrons-nous bientôt réalisée une ligne aérienne Atlantique-Nord, comme l'est déjà la ligne Atlantique-Sud ? La liaison commerciale, assurant par les airs le transport du courrier et des passagers entre l'Europe et l'Amérique du Nord, va-t-elle être établie prochainement ?

Après tant d'héroïques tentatives, dont celle de Nungesser et Coli, après les exploits couronnés de succès de Lindbergh, de Costes et Bellonte, qui ouvrirent la voie, vingt équipages ont survolé l'Atlantique-Nord dont l'un et l'autre sens. Désormais la période sportive du problème est close ; celle des essais et des études pratiques commence. A quoi aboutiront-ils ?

Sur cette passionnante question, la « Revue des Deux Mondes » du 1er juin publie un grand et remarquable article, très bien informé, «la Traversée aérienne de l'Atlantique-Nord», par René de Narbonne.

Trois routes aériennes s'offrent pour l'établissement de la ligne : celle du nord, Canada, Groëland, Islande, Iles Britanniques, Europe ; celle de l'arc de grand cercle qui, partant de New-York, passe par Halifax, le sud de Terre-Neuve, les pointes méridionales de l'Irlande et de l'Angleterre ; celle du sud, par les Bermudes, les Açores, le Portugal.

La route de l'arc de grand cercle, la plus courte, celle dont se rapproche le parcours des paquebots, semblerait s'imposer logiquement. « C'est la route de Costes et Bellonte, de Codos et Rossi, celle qu'avait choisie Nungesser ; de forts vents d'ouest viennent malheureusement retarder le vol dans le sens Europe-Amérique et, d'autre part, elle oblige le vol sans escale de plus de 4.000 kilomètres. Dans l'état actuel des choses, son adoption semble dépendre de la question encore non résolue des îles flottantes. » Notons que ces îles flottantes, dont la création a été préconisée par M. Louis Blériot, ont un inconvénient : elles coûtent extrêmement cher.

« Paris-Lisbonnes-les Açores-les Bermudes-New-York, telle est route qui, dès à présent, paraît rallier la majorité des suffrages.

« Elle permettrait la liaison de Londres-New-York en vingt et une heures au long de 7.400 kilomètres ; la plus longue escale Atlantique, — 3.200 kilomètres, — égalant le parcours océanique Dakar-Natal ».

Certains spécialistes, d'autre part, ont recommandé le vol stratosphérique à une altitude de 8.000 à 14.000 mètres, qui donnerait toute satisfaction au triple point de vue : vitesse, beau temps, sécurité. Depuis plusieurs années, des essais se poursuivent pour réaliser un type d'avion permettant ce vol stratosphérique, dans les meilleures conditions.

Quelle route choisira-t-on? Quels appareils adoptera-t-on ? Sur ce dernier point, M. René de Narbonne a interrogé l'« as » Rossi.

« — Quel est votre appareil-type ?

« — Un monoplan bi-moteur de 500 chevaux. Hélices à pas variable, train escamotable, emportant 2.000 litres d'essence et 150 litres d'huile. Cet avion pourra, le cas échéant, flotter.

« — Quel est, à votre avis, l'importance du problème transatlantique ?

» — C'est une importance économique et morale. Nous devons d'urgence, dites-le bien, prendre position. La compétition internationale va se déclencher incessamment : la France qui a eu Nungesser et Coli, Costes et Bellonte, se doit de conserver, dans le domaine de l'utilisation pratique, la place que ses équipages sportifs ont pu lui acquérir. »

En gare de Châlons un chômeur russe tue ses deux enfants

Châlons-sur-Marne, 1er juin. — Un drame s'est déroulé la nuit dernière dans la salle des Pas-Perdus de la gare de Châlons-sur-Marne.

Un Russe, nommé Philémon Goloubenko, 38 ans, était venu chercher abri dans cette salle avec ses deux enfants, âgés de 2 et 4 ans, et son épouse, sans travail. Les enfants, qui avaient faim, ne cessaient de pleurer.

C'est alors que, excédé par leurs plaintes, Goloubenko les saisit l'un après l'autre et, les soulevant au-dessus de sa tête, les projeta sur le carrelage, où ils restèrent inanimés.

Le meurtrier fut arrêté sur-le-champ par des témoins et des employés de la gare. Les deux victimes, accompagnées de leur mère, qui avait assisté impuissante à cette scène, ont été transportées à l'hôpital, où elles ont succombé.

Interrogé par la police, Goloubenko a déclaré qu'il avait déjà eu, la veille, l'intention de noyer ses deux enfants et aurait voulu les accompagner dans la mort.

Il a déclaré en outre ne rien regretter de son acte, car il voulait tirer ses enfants de la misère.

A Monte-Carlo, une jeune danseuse se jette par la fenêtre

Nice, 1er juin. — Un drame rapide s'est déroulé à l'aube, dans un hôtel des Bas-Moulins, à Monte-Carlo.

Mme Lubov Rostawa, 19 ans, première danseuse de ballet, a tenté de se suicider dans des circonstances encore mal définies.

Elle était couchée depuis plusieurs heures, lorsque, brusquement, elle se précipita vers la fenêtre de sa chambre, bondit et s'écrasa, ensanglantée, devant les cuisines de l'hôtel.

M. Burin des Roziers, juge d'instruction, qui a mené l'enquête, a conclu que la jeune artiste avait agi dans un moment d'hallucination.

Elle aurait été déjà soignée pour des crises de ce genre.

Son état est très grave.

M. Vandervelde est renversé par une auto, à Bruxelles

Bruxelles, 1er juin. — Au moment de se rendre au Congrès des femmes socialistes, le ministre Vandervelde a été renversé par un taxi.

Des amis l'ont aidé à se relever. Le chef socialiste n'a pas été blessé et, après s'être remis de son émotion, a pu assister au Congrès, où il a prononcé un discours.

L'ancien ministre René Renoult protecteur de Stavisky devant les Assises de la Seine

Paris, 1er juin. — Le procès Renoult devant les Assises de la Seine, se déroulera pendant deux jours, les 5 et 6 juin.

On verra à la barre des témoins, des parlementaires, des magistrats, des avocats.

L'ancien ministre radical-socialiste de la Justice, M. Renoult, présentera lui-même sa défense dès le premier jour.

Les faits remontent à 1926. Fin mars, M. Labbé, agent de change, à Paris, déposa une plainte au Parquet contre Stavisky qui, avec Zweifel et Smilovici, lui avaient escroqué 1.146.000 francs. Stavisky convoqué par le juge d'instruction, prit la fuite. Le 2 avril 1926, on décerna un mandat d'arrêt contre Stavisky. Celui-ci, toujours introuvable, chargea Hayotte de pressentir Me Renoult.

L'accusation reproche, à ce dernier, d'avoir reçu la visite de Hayotte qui, à titre d'honoraires, lui versa 50.000 fr. et d'avoir fait deux démarches pour empêcher l'arrestation de Stavisky. D'abord Me Renoult se serait efforcé, sans résultat, d'obtenir des parties civiles un acquiescement au retrait du mandat d'arrêt.

Le 26 juin 1926, Me Renoult, revêtu de sa robe d'avocat, se présenta au cabinet du procureur de la République, M. Prouvharam et lui demanda de ne pas faire opposition au retrait du mandat d'arrêt.

M. Prouvharam, ayant conféré, au sujet de cette démarche, avec le juge d'instruction et le substitut, tous trois furent d'accord pour écarter la requête de Me Renoult.

L'accusation voit dans cette démarche de M. Renoult le délit de trafic d'influence. Selon elle, il ne prit la défense de Stavisky déjà pourvu de deux avocats et qu'il n'avait jamais vu, que pour tenter d'obtenir, en faisant valoir son mandat de sénateur, une mesure de faveur injustifiée.

C'est pourquoi Me Renoult est renvoyé devant les Assises.

LES GROS LOTS

Je ne sais pas comment il reste encore des pauvres. Du train dont nous allons, il sera bientôt aussi banal d'être millionnaire que d'avoir la boutonnière fleurie de l'une de nos cinquante décorations nationales.

Depuis deux ans, en effet, depuis que, pour remettre à flot notre budget anémique, nos législateurs ingénieux ont doté le pays de la loterie nationale, il ne se passe plus de quinzaine sans que nous trouvions dans les feuilles publiques, avec le petit frisson d'envie que vous pensez, l'histoire du coiffeur, du charbonnier ou de l'honorable cuisinière qui vient de gagner l'un des gros lots du récent tirage.

Or, le gros lot, à notre époque où tout est cher, ce n'est plus, comme jadis, un quarteron de billets bleus ; c'est cinq millions, deux millions, un million ou tout au moins sa moitié, consolation des déveinards.

La dernière édition de cette scène émouvante date d'hier ou d'avant-hier et elle est à la fois touchante et morale. Un brave homme, que nous appellerons M. Durand, afin de ne pas effaroucher sa modestie et, surtout, de lui épargner les « tapeurs », est crémier dans une ville du Centre. A l'instar du père Bidard de la chanson célèbre, il n'avait qu'un seul billet, mais il fut, plus que lui, favorisé par la chance puisqu'il n'a pas gagné au sort un plumet, mais cinq cent mille francs, ce qui va lui permettre de s'en offrir un certain nombre.

Au premier instant, qu'a fait cet heureux homme ? Il a commencé par multiplier les projets fastueux, par bâtir des châteaux en Espagne, et par arroser copieusement ses rêves ; puis, le mal aux cheveux passé et la réflexion venue, il a rectifié sa ligne de tir et repris tranquillement sa place entre les beurres et les fromages.

En vérité, je vous le dis, M. Durand est aussi raisonnable que chançard et il convient de le donner en exemple aux foules qui manquent si facilement de raison. Il a, sans doute, entendu conter l'histoire d'heureux gagnants de son genre dont le gros lot s'était fondu en quelques années en spéculations savantes dont ils n'avaient point l'habitude et vers lesquelles ils s'étaient laissé guider par les aigrefins, à l'affût de ces fortunes inattendues. Peut-être même a-t-il lu le livre de cette cantinière à laquelle un million tomba jadis de la loterie de la Presse et qui, la ruine venue, édifia le public sur les tentatives auxquelles sont en butte les gens dotés de telles aubaines.

Certes, beaucoup ne se laissent pas faire, mais pas mal aussi manquent de sang-froid, et dame ! il est souvent trop tard pour se reprendre. J'en ai connu, pour ma part, un certain nombre de ces veinards qui, sitôt en possession du magot, ont tout fait pour le dissiper au plus vite, comme si un coup de folie leur traversait la cervelle. Tantôt, celui-ci trouvant que les revenus des fonds d'Etat étaient insuffisants tendait complaisamment l'oreille aux boniments de banquiers véreux ; tantôt, celui-là montait, sur les excellents conseils qu'on devine, une industrie mirobolante où l'argent fondait comme au creuset ; tantôt une autre épousait quelque bellâtre qui la rossait et lui vidait la bourse. Notre crémier, épris de sagesse a, sans doute, craint la contagion et peut-être attend-il que soit passée la période fiévreuse propice aux imprudences. Son geste est d'un sage.

DANIEL BRICE.

Trois morts et deux blessés dans un accident d'auto près de Senlis

Le Bourget, 1er juin. — Sur la route de Flandre, à proximité du lieu dit Pont Yblon, une voiture de tourisme transportant cinq personnes et se dirigeant sur Senlis, est entrée en collision avec un camion qui venait en sens inverse.

L'automobile a été en partie détruite. Les services du commissariat de police d'Aubervilliers alertés par téléphone par des automobilistes témoins de l'accident, se sont rendus immédiatement sur les lieux avec une ambulance. Trois morts et deux blessés graves ont été dégagés des débris de la voiture de tourisme.

Le meurtrier de Marcel Langlois est condamné à six mois de prison

Versailles, 1er juin. — A 9 h. 40 a commencé la seconde audience du procès Roelands.

On procède à l'audition des derniers témoins cités par la défense.

On entend notamment MM. Rucart, député des Vosges; Gabriel Péri, député

(Ph. France-Presse.)

JOSEPH ROELANDS AU BANC DES ACCUSÉS

d'Argenteuil; Cudenet, président du Comité de Seine-et-Oise de la Ligue des Droits de l'Homme; MM. Victor Basch, Paul Rivet, professeur au Muséum, et Marcel Cachin, directeur de « L'Humanité ».

L'audition des témoins de la défense est terminée.

On introduit dès lors les témoins de la partie civile qui rappellent l'homme d'élite qu'a été Marcel Langlois, sa correction et sa parfaite pondération.

Après les plaidoiries et le réquisitoire, les jurés se retirent pour délibérer. Ils reviennent quelques minutes plus tard avec un verdict affirmatif, mais admettent l'excuse de la provocation.

En conséquence, Roelands est condamné à six mois de prison. La partie civile obtient le franc de dommages-intérêts sollicité.

A peine le verdict était-il prononcé qu'à l'extérieur la foule, maintenue par des forces de police, se mettait à chanter l'« Internationale ».

Mais, à aucun moment, le service d'ordre, qui était très important, n'a eu à intervenir.

Le prince héritier de Roumanie défile . . .

(Ph. N.Y.T.)

A l'occasion de la grande fête nationale de la Roumanie, le prince héritier, le grand voivod Michel, élève au Lycée militaire à Manastirea Dealului, a été passé en revue.

LE VOICI DÉFILANT AVEC SES CAMARADES A BUCAREST.

LE SÉISME AU SUD DE L'AFGHANISTAN A FAIT 30.000 VICTIMES

Siala, 1er juin. — Les travaux de secours et de déblaiement se poursuivent dans toute la zone dévastée par les tremblements de terre de la nuit dernière.

La ville est presque complètement rasée.

On évalue à 30.000 le nombre des personnes qui ont péri à Quetta, dans le tremblement de terre.

Le premier saut en parachute dans la mer

Moscou, 1er juin. — L'Agence Tass annonce que le parachutiste Alexandrov a effectué à Soukhoum, le premier saut en parachute dans la mer.

Alexandrov sauta d'un avion d'une hauteur de 3.500 mètres, à 6 ou 7 kilomètres de la côte, et ouvrit son parachute à une hauteur de 1.350 mètres

A 20 mètres au-dessus de l'eau, il se sépara de son parachute, et plongea dans la mer.

Un individu arrêté en gare de Dijon tue deux employés, en blesse un autre et prend la fuite

Retrouvé, il se blesse grièvement à la tête

Dijon, 1er juin. — La nuit dernière, vers 23 h. 30, en gare de Dijon-Ville, trois employés du service de surveillance: MM. Brutin, chef de ronde ; Charles Grenot et Eugène Maignot, surveillants, appréhendaient un individu suspect.

Sans opposer de résistance, celui-ci s'est laissé emmener au bureau. Mais, une fois entré, tandis que l'on examinait ses papiers, l'individu a sorti brusquement son revolver et a fait feu à plusieurs reprises sur les trois employés. Puis il s'est enfui.

Les trois blessés ont été conduits immédiatement à l'hôpital. M. Charles Grenot, âgé de 29 ans, est décédé peu après son arrivée, ainsi que M. Maignot.

L'enquête a établi que le livret présenté aux agents par le meurtrier au nom de Louis Corton, né le 2 juillet 1910, à Marseille, a été volé dans cette ville le 28 mai.

Vers la fin de l'après-midi de samedi, la police et la gendarmerie de Dijon furent averties que le meurtrier se cachait dans les jardins d'un faubourg de Dijon.

Ils s'y rendirent et cernèrent effectivement le malfaiteur. Se voyant pris, caché derrière un buisson, il tira deux coups de feu sur les agents, sans les atteindre, puis il se logea une balle dans la tête, se blessant grièvement, mais non mortellement.

Il a été transporté à l'hôpital à 19 h. Dans ses poches, on a trouvé un livret militaire au nom d'Alphonse-Louis Lorenzi, né à Marseille en 1911, mais on ne sait s'il s'agit cette fois du véritable nom du malfaiteur.

Une lettre du cardinal Pacelli au président de l'Association catholique de la Jeunesse française

Paris, 1er juin. — On publie une lettre que le Cardinal Pacelli vient d'adresser au président de l'Association catholique de la Jeunesse française, lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Le rapport que vous avez remis au Saint-Père, de concert avec le T.R.P. Lalande, votre aumônier général, sur l'état et la marche de l'A.C.J.F., a causé une vive satisfaction à sa Sainteté. L'auguste Pontife y a constaté le sens pratique des réalités avec lequel vos divers mouvements spécialisés multiplient au sein de toutes les catégories sociales cet apostolat conquérant qui doit refaire une France magnifiquement chrétienne.

» Sa Sainteté a agréé, en outre, l'hommage qui lui a été fait des deux plaquettes. Aussi, le Saint-Père renouvelle-t-il volontiers la toute bienveillante bénédiction qu'il vous avait déjà donnée de vive voix pour vous-mêmes ainsi que pour tous les membres généreusement agissants de vos groupements. »

M. Marchandeau inaugure à Reims la troisième fête nationale des vins

Reims, 1er juin. — La troisième fête nationale des vins de France s'est ouverte, samedi, à Reims, par l'inauguration officielle de la foire-exposition installée au jardin de la Patte-d'Oie.

M. Paul Marchandeau, député-maire, la présidait. Après une visite des stands, M. Marchandeau a présidé le banquet d'ouverture de la foire et prononcé une allocution dans laquelle, parlant de la situation économique, il a déclaré qu'il ne fallait pas se laisser aller au pessimisme, mais faire confiance au nouveau Gouvernement qui, muni des pleins pouvoirs, doit faire face à tous les procédés malhonnêtes et ne pas céder sur le terrain monétaire.

LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU DIMANCHE 2 JUIN 1935

PAGE I. — *Le plus grand navire du monde.*

PAGE II. — *Sa maman de papier, roman* (MAX DU VEUZIT).

PAGE III. — *Le mariage de M. Jacques Demey, directeur du « Journal de Roubaix » et du «Dimanche de Roubaix-Tourcoing»*

PAGE IV. — *L'inauguration d'une nouvelle Salle d'œuvres à Marcq-en-Barœul.* — *Bob* (JEAN MARCLAY) — *Comme l'aigle* (E. LESNES). — *Les Pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEEUW).

PAGE V. — *Ma famille et celle de ma fiancée.* — *Les soldats lisent le « Journal de Roubaix »... .. Nous allons faire un beau voyage...* (Y FOURDRAIN-DENUTTE).

PAGE VI. — *Le cœur de Flo, roman* (MARTHE FIEL).

PAGE VII. — *Les Sports.*

PAGE VIII. — *Les ailes d'argent* (GERMAINE ACREMANT).

PAGE IX. — *L'histoire de celui qui gagna à la loterie sans avoir de billet* (JACQUES DELSAUX). — *La « Journée des Jeunes » au Racing-Club de Roubaix.*

PAGE X. — *Les aveugles guéris* (ERNEST LAUT).

LE NUMÉRO : DIX PAGES
VINGT CENTIMES

Echos

La légende de saint Yves

M. Saint Yves défendant, à Tréguier, la Veuve et l'Orphelin. Il mourut dans cette ville en odeur de sainteté.

En conséquence, il se dirigea tout droit vers le Paradis, vêtu de sa robe d'avocat.

Mais, là, le portier du céleste séjour lui déclara qu'il ne saurait l'autoriser à entrer dans cet accoutrement inconnu du ciel.

Saint Yves, en bon procédurier, répondit à saint Pierre: « Je suis prêt à m'incliner devant votre opposition, mais pour le cas seulement où elle me sera notifiée, dans les formes, par ministère d'huissier ».

Saint Pierre, souriant, acquiesça, rentra au Paradis, mais ne put, malgré ses recherches, y rencontrer un seul huissier.

Et c'est ainsi que Saint Yves entra en robe au Paradis, ce qui lui vaut l'incontestable droit d'être le patron des avocats.

Genèses

Toto (qui apprend son catéchisme):

— Maman, c'est vrai que l'homme n'est fait que de poussière.

Maman (avec componction). — Hélas! oui, mon enfant.

Toto. — Eh bien! il y en a un qui commence à se faire, sous mon lit...

Anthropophage sans le savoir

M. Fernand Fleuret, le dernier lauréat du prix de la Renaissance, raconte qu'enfant, très gourmand de chocolat, il avait remarqué, chez ses parents, sous un globe, des bâtonnets qui lui semblaient devoir être exquis.

Un jour, il en déroba un et le croqua. Un goût de canelle masquait trop, selon lui, le goût du cacao, et puis cette tablette avait comme des noyaux qui résistaient sous les dents et qu'il fallait cracher.

Quand on s'aperçut de son larcin, on lui révéla qu'il avait tout simplement dévoré un doigt de momie, souvenir rapporté d'Egypte par un aïeul servant sous Bonaparte.

***

— Avant la guerre les charges de l'Etat correspondaient à 25 pour cent des revenus de la France.

Au moment de la stabilisation du franc, ces charges, qui comprenaient déjà celles de la guerre et des régions dévastées, correspondaient à 40.8 pour cent des revenus nationaux.

En 1935, les charges de l'Etat absorbent 65 pour cent des revenus du pays.

M. RESTE EN FRANCE

(Ph. N.Y.T.)

VOICI, A BORD DE « CANADA », LE GOUVERNEUR DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE, M. RESTE, QUI VIENT D'ARRIVER EN FRANCE

M. Henri Dorgères renvoyé en correctionnelle

Rouen, 1er juin. — A la suite d'une meeting organisé par le « Front paysan », à la fin de février, au Cirque de Rouen, une instruction avait été ouverte contre M. Henri Dorgères, secrétaire général du Comité de défense paysanne de l'Ouest, pour avoir prononcé des paroles qui étaient une invitation au refus de l'impôt et au retrait de fonds des caisses publiques.

Interrogé par le juge d'instruction, M. Dorgères protesta, en disant que les paroles qu'il avait prononcées étaient conditionnelles. Le chef de la défense paysanne fut néanmoins inculpé en vertu de la loi de finances du 28 février 1933, ainsi que d'autres personnes.

Tous ont été renvoyés devant le tribunal correctionnel. Ce sont, en plus de Dorgères : M. Emile Lefèvre, secrétaire du premier ; M. Suplice, maire de Bourdhein ; M. Henri Brout, cultivateur à Montreuil-l'Argeny ; M. Pierre Lefloch, ancien directeur d'agriculture ; M. Jean Chalony, maire dans le Finistère ; M. Bouton, ancien notaire au Mans.

PETITES NOUVELLES

— Par dépêche du préfet apostolique de Kaying, on vient d'avoir confirmation au Vatican, de la nouvelle de la capture, par les bandits du Kouang-Toung, du Père Henry Bush, de la Société des Missions étrangères de Maryknoll originaire du Massachusetts, et qui se trouvait en Chine depuis deux ans.

— Les cérémonies solennelles du septième centenaire de la canonisation de St-Dominique se poursuivent à l'église de la Minerva, à Rome, où est exposée la relique du saint. L'évêque de Rieti, la ville où Grégoire IX canonisa le fondateur des Frères Prêcheurs, a célébré la messe de communion générale.

— Un avion sanitaire allemand participant au Tour d'Allemagne aérien, a atterri sur un terrain de Sarreguemines. Les aviateurs, un médecin et un directeur de caisse d'épargne, ont déclaré qu'ils croyaient se trouver à Sarrebruck. Ils ont été autorisés, dans la soirée, à rentrer en Allemagne.

— A Bordeaux, une troisième personne a été arrêtée dans l'affaire de détournements d'un grand magasin de la ville. Il s'agit du nommé Jean 29 ans, vendeur demeurant à Bordeaux-Bastide. Complice avec deux caissières déjà sous les verrous, il avait livré une chambre complète à l'une des caissières qui, pour le prix de sa complicité, lui avait remis 800 francs.

— En l'église mémoriale Saint-Louis de Reims a été célébré le cinquième anniversaire de la mort du cardinal Luçon, en présence de Mgr Suhard, archevêque; Mgr Neveux, évêque auxiliaire ancien collaborateur du défunt cardinal; des vicaires généraux, de chanoines, de curés et de nombreuses personnalités

— Une perquisition a été effectuée dans une société de bienfaisance catholique de Berlin. Celle-ci est accusée de complicité dans l'affaire de contrebande de devises qui a amené récemment la condamnation de quatre religieuses et religieux à cinq ans et à dix ans de cellule. De nombreux documents ont été saisis.

— Le Tribunal correctionnel de Beauvais a infligé cinq ans de prison à Henri Blanchet, âgé de 22 ans, demeurant au Vauroulin, qui avait sévré des sévices tellement graves sur son bébé, âgé de six mois, que le pauvre petit en mourut.

— La police criminelle allemande a remis aux autorités françaises de la frontière, à Pach, un Polonais, nommé Wladislaw Mroebek, 26 ans, condamné en 1933 par la Cour d'assises de la Moselle, aux travaux forcés à perpétuité, pour meurtre d'un jeune mineur à Merlebach.

Dernière Heure

Une fête aérienne nocturne à Villacoublay

Villacoublay, 1er juin. — Samedi soir s'est déroulée une fête aérienne à l'aérodrome de Villacoublay.

A 22 h. 30, M. A. Lebrun, président de la République, arrive à l'aérodrome. Il descend de voiture devant la tribune officielle où un peloton de soldats de la 3me base aérienne, sans arme, mais en gants blancs, lui rend les honneurs. Le chef de l'Etat est reçu par le général Denain.

Il prend place aussitôt dans la tribune ayant à sa gauche le général Denain et à sa droite l'émir Saoud, prince héritier du Hedjaz, qui est venu à l'aérodrome accompagné de Si Kaddour Ben Ghabrit.

Au moment où le président prend place dans le fauteuil qui lui est réservé, neuf avions de chasse décollent de l'aérodrome rendu à l'obscurité pour la circonstance, et effectuent diverses évolutions d'ensemble du plus heureux effet, grâce à leurs feux de bord.

Ces neuf appareils ont à peine atterri que trois autres avions de chasse s'envolent à leur tour pour accomplir des exercices de haute voltige aérienne. Puis voici Marcel Doret, qui apparaît dans le faisceau lumineux lancé par trente projecteurs. Malheureusement, le plafond est très bas et la pluie qui avait cessé, reprend, pour tomber bientôt avec violence.

Doret n'en continue pas moins son vol et réussit d'impressionnants passages à 400 km. pour disparaître rapidement dans le ciel et réapparaître en l'espace d'une seconde dans le faisceau. Chacun admire le cran du célèbre pilote que la pluie et la brume ne semblent pas incommoder.

Comme il n'est pas possible de poursuivre des vols de nuit devant l'inclémence persistante du temps, le général Denain donne l'ordre d'interrompre la fête aérienne.

Cet ordre n'est toutefois pas transmis à Michel Détroyat, cet autre as de l'acrobatie aérienne, qui a déjà pris son vol pour effectuer la gamme habituelle que comporte son programme. Contrairement à Doret, Détroyat effectue des vols sans projecteurs, mais son avion est complètement illuminé en bleu, blanc, rouge, ce qui permet de suivre les arabesques qu'il décrit dans le ciel. Détroyat est encore en vol que M. A. Lebrun quitte l'aérodrome à 23 h. 20, salué par les personnalités présentes.

La fête est terminée mais le public du pesage se porte sous le hangar aménagé en restaurant-dancing.

Une remise de souvenirs français va avoir lieu à New-York

Paris, 1er juin. — Le Comité France-Amérique nous communique l'information suivante:

« Une remise solennelle des souvenirs français envoyés par le Comité France-Amérique vient d'être organisée pour le 4 juin, à New-York, par les soins du consul général de France et de France-America Society of New-York. Les souvenirs français seront présentés par la délégation française désignée par le Comité France-Amérique, en accord avec le gouvernement français, composée de Mme Lebrun, présidente d'honneur; M. André Chevrillon, de l'Académie française; le gouverneur général Olivier; le sénateur Honnorat, l'amiral Grandclément et le comte de Tocqueville.

Le Président de la République soviétique de Crimée a été arrêté pour gaspillage de fonds

Londres, 1er juin. — Certains bruits parvenus récemment à Londres, annonçaient l'arrestation de M. Enokidze, président de la République autonome de Crimée. Ces bruits, paraît-il, se confirmeraient, et selon ce que l'on dit ici à présent, on reprocherait à M. Enokidze le gaspillage des fonds qui se trouvaient à sa disposition. On prévoit qu'une communication officielle sera faite par les autorités soviétiques dans quelques jours, lorsque l'enquête sera terminée.

Le cadavre de M. Jules Réquillart a été retiré du Rhône, à Avignon

Avignon, 1er juin. — Il y a quelques jours le cadavre d'un inconnu était retiré du Rhône, par des sapeurs du génie. Celui-ci a pu être identifié par un cousin, M. Raymond Roussel, de Croix (Nord).

Il s'agit de M. Jules-Gustave Réquillart, né à Paris, le 18 septembre 1915, et habitant Fiers, qui était tombé accidentellement dans le Rhône à Valence le 21 avril dernier, au cours d'un excursion en canoë.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le Racing-Club de Strasbourg battu par le Slavia

Sofia, 1er juin. — Le Racing-Club de Strasbourg a été battu par le Slavia, par 3 buts à 2.

CYCLISME

LE TOUR DE CATALOGNE

Barcelone, 1er juin. — La première étape du Tour de Catalogne (Barcelone-Manreja, 90 kilomètres) a été disputée samedi après-midi.

Voici les résultats:

1er Huys (Belgique), couvrant les 90 kilomètres en 2 h. 31' 10"; 2me Moremans (Belgique) même temps; 3me Ferrando (Espagne), même temps; 4me Muller (Allemagne), même temps. Puis un peloton de 30 coureurs classés 5me ex-aequo dans le même temps que le vainqueur, parmi lesquels se trouvaient les favoris Canardo, Vervaecke, Ardéns, Mersch, Rossemont, Escuerra, Gimeno, Sancho, etc... Tous les concurrents sont arrivés dans les délais.

SOAR

AU CENTRAL SPORTING-CLUB

Paris, 1er juin. — Pour ses débuts sur les rings parisiens, l'Arrageois Norman Tonnesuto a battu le Portugais Sanga par abandon à la cinquième reprise.

Résultats des combats préliminaires : En six reprises de 3 minutes : Bruno et Donatore font match nul; Bourdet bat Sans aux points; en huit reprises de 3 minutes : Quilhard bat Renier aux points.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 1er juin.

Importations, 15.177; Amérique, baisse 31; Brésilien, baisse 28; Egyptien, baisse 13-14.

	New-Orléans		New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible ...	11.40	11.60	11.20	11.15
Juin	—,—	—,—	10.94	11.19